» Vous dites aussi : « Il reste maintenant à savoir si l'autorité compétente ne jugera pas utile de renvoyer le compte administratif à un nouvel examen, après injonction faite au maire d'avoir à spécifier les sommes à admettre en irrecouvrabilité (comme chaque année) au lieu d'en faire état comme restes à recouvrer. » Je réponds à cela qu'il n'est pas permis de porter des sommes en irrecouvrabilité, avant d'avoir employé tous les moyens mis à la disposition du comptable ; le maire ne propose au Conseil municipal, de porter en non-valeur, les sommes irrécouvrables, que quand toutes les formalités ont été remplies.

» J'ose espérer que ces quelques explications suffiront pour vous éclairer ainsi que les contribuables, et qu'elles seront insérées aux lieu et place de vos articles pruxiles.

» Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

» F. DESBARBIEUX. »

LES FUNÉRAILLES de M. Nourisson, receveur des contributions indirectes, ont eu lieu mercredi matin à neuf heures et demie, en l'église Saint-Pierre. La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue de l'Amiral-Courbet. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Hamy, Collot, Tabourin, receveurs à Roubaix, et Delacroix, chef de poste à Croix. Étaient présents au cortège : MM. Guerré, inspecteur des contributions indirectes ; Floquet, receveur à Templeuve, et un grand nombre d'employés du commis des contributions de Croix, Roubaix, etc. Après le service funèbre l'inhumation a eu lieu au cimetière communal.

BRASSERIE DE L'ERMITAGE (Voir aux annonces)

WASQUEHAL

UNE SELLE VOLÉE. — Une instruction est ouverte contre un jeune charretier, Adolphe Masquilier, demeurant à Roubaix, rue de l'Épeule, cour Piat-Agache, 20, accusé d'avoir, en chargeant un tombereau de sable au magasin du Pre-Catelan, dérobé une selle appartenant à M. Colin, entrepreneur, rue de Naples. Masquilier a reconnu le fait. L'objet volé a une valeur de 35 francs ; il a été rendu à son propriétaire.

UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE. — Une ménagère de la rue du Rœz, Elisa Ramant, veuve Dupuis, a porté plainte contre une couturière, Marie Mazurel, femme Vandercruyssen, demeurant actuellement à Roubaix, rue d'Espagne, qu'elle accuse d'avoir détourné un demi mètre d'étoffe sur une robe.

LANNOY

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la fabrique de MM. Deffrennes-Dupluoy frères, un tisseur, Alphonse Deboschère, âgé de 40 ans, demeurant à Touffiers, est tombé dans la cour de l'atelier et s'est blessé aux genoux. M. le docteur Parmentier lui a prescrit quinze jours de repos.

PNEUS CONTINENTAL
VAINQUEURS DU CIRCUIT DU NORD
1er ..... MM. FARMAN / 2me JARROTT } sur CONTINENTAL 127

LEERS

SOCIÉTÉ SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — La société de secours mutuels Saint-Antoine de Padoue, qui a son siège à l'estaminet de la « Couronne », chez M. Engelbert, offrira son banquet annuel à ses membres protecteurs et honoraires, dimanche prochain, à deux heures. Le lendemain lundi, à neuf heures, elle fera célébrer un obit à la mémoire des membres défunts de la société.

LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES sera faite à l'estaminet de Mme Vve Donville, à la Place, lundi prochain 9 juin, de neuf heures à midi, et de deux heures à quatre heures, et mardi 10 juin, de neuf heures à midi, et de deux à trois heures.

ANNAPPES

RÉUNION DE COMMISSIONS. — Les Commissions des travaux et des finances se réuniront dimanche prochain pour examiner les pièces et dossiers à soumettre au Conseil municipal, dans sa prochaine réunion.

CYSOING

UNE SCÈNE DE VIOLENCES. — Dans l'après-midi de mardi, Philomène Coveron, femme Stien, ayant appris qu'une voisine, Pauline Duthoit, femme Sacrequentin, avait frappé son enfant, vint reprocher à cette dernière son acte de violence. Pendant la discussion, Pauline Duthoit, s'emportant tout à coup, frappa la femme Stien à la tête de trois coups d'une houe qu'elle tenait à la main, et lui fit une blessure d'où le sang coula abondamment.

La victime de ces violences, une fois sa blessure pansée, a déposé une plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête. Quant à Pauline Duthoit elle prétend avoir frappé, non pas avec une houe, mais avec son sabot.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché.
Programmes, invitations, Convocations 3

AVIS AUX BRASSEURS. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau 5293

Berceau d'Argent. (Voir aux annonces).

Œufs frais, rue du Bois, 13.

LE CORSET « LE PRODIGIEUX »
est le corset droit parfait. Toutes les élégantes l'ont adopté. En vente rue Saint-Georges, 22, chez Mlles Bulteau, à Roubaix. 7627d

WATTRELOS

LE TERRIBLE ACCIDENT DE Ste-MARGUERITE

Mort du blessé

Alphonse Delplancke n'a survécu que trente-six heures à ses deux camarades, et mercredi à trois heures, il rendait le dernier soupir.

Après l'opération de la résection des os du bras et de la jambe qu'il avait subie courageusement, le blessé s'était assoupi, et l'on pouvait espérer qu'il en réchapperait. Mais dans la soirée, l'assoupissement devint plus profond, pour se transformer, durant la nuit en un délirium tremens épouvantable. M. le docteur Leplat, appelé à son chevet au milieu de la nuit, calma la fièvre du malheureux, mais dans la matinée, son état empira d'heure en heure, et à trois heures, il expira. Sa famille était venue d'Herseaux, hameau de la Citadelle, où, comme nous l'avons dit, le jeune charpentier habitait. Alphonse Delplancke était originaire d'Herseaux, où il était né le 4 août 1881. Il était donc âgé de près de vingt-et-un ans.

Hector Mulier, qui habitait la commune de Saint-Léger, était né le 15 février 1867, à Tourcoing. En 1898, il vint habiter Wattrelos, la Martinoire, maisons Clarisse, avec sa femme, Emma Malfait, qui est originaire de St-Genois. Il quitta Wattrelos le 17 janvier 1899, pour retourner à St-Léger.

Quant à Camille Libbrecht, il se trouvait dans une situation assez extraordinaire : par suite d'un malentendu, occasionné par les formalités de la circonscription, il fut incorporé pour dix mois de service militaire, alors que né à Tourcoing d'un père qui y était né également, il était français sans faculté de répudier cette nationalité ; de sorte que, revenu dans ses foyers, il aurait été dans l'obligation de retourner sous les drapeaux, accomplir deux années de service. C'est lors du Conseil de révision, le 11 juin prochain, que l'autorité devait statuer sur son cas.

Les funérailles des victimes seront célébrées à Wattrelos, vendredi à neuf heures et demie du matin, pour les trois victimes de ce terrible accident : ainsi du moins l'indiquaient les dispositions prises par les familles mercredi après-midi.

L'enquête à laquelle a procédé le commissaire de police de Wattrelos, M. Bossard, a été longue et minutieuse, car il est nécessaire d'agir avec une particulière circonspection, en raison de la difficulté d'établir les degrés de responsabilité, quand il s'agit d'accidents du travail du genre de celui-ci. M. Bossard a dressé les plans du chantier, a pris des épreuves photographiques du bâtiment, et a recueilli de nombreux témoignages, mais il a reçu deux dépositions particulièrement utiles à son enquête : celle de Delplancke, lui-même, faite très lucidement mardi, par le blessé, mort le lendemain, et celle d'un ouvrier, qui placé vis-à-vis des trois camarades, soutenait la corniche, que ceux-ci étaient occupés à placer. Cet homme était face à face avec eux : il a vu l'accident se produire, et de son témoignage il paraît ressortir, croyons-nous, que la version que nous donnions hier comme la plus vraisemblable est la bonne : à savoir que l'un des ouvriers a manqué pied, sur son plancher de 0,30 centimètres de large, et que, voulant se rattraper à la corniche, celle-ci a cédé, entraînant les trois ouvriers dans sa chute.

—×—

Un nouvel accident à l'usine des produits chimiques

Mercredi matin, le bruit courait, à Wattrelos et aussi à Roubaix, qu'un nouvel accident mortel était arrivé à l'usine des produits chimiques de Sainte-Marguerite. Le bruit était heureusement fort exagéré. Un manœuvre plafonneur, Arthur Florin, 16 ans, travaillant pour le compte de M. Dussart, rue de Lille, à Roubaix, est tombé d'un échafaudage, d'une hauteur de trois mètres, sur une barre de fer. Il s'est fait une forte déchirure du cuir chevelu, d'une longueur de cinq centimètres. M. le docteur Dupré a donné ses soins au jeune blessé.

LA VARIOLE. — Elle a fait son apparition à Wattrelos, rue d'Oran, au Crétinier, et c'est de Lille qu'elle nous vient. Une ménagère du quartier était allée la semaine dernière à Lille (Saint-Sauveur), voir un enfant varioleux : cet enfant mourut, et la personne en question assista à l'enterrement. Elle est aujourd'hui atteinte de cette maladie contagieuse et d'une façon bien caractérisée. Le bruit s'étant répandu dans le quartier y a produit une certaine émotion.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tisserand de l'usine Lecerclé-Dupire, Charles Marissal, demeurant à Wattrelos, rue Thiers, s'est écrasé le médius gauche en plaçant sa chaîne dans le métier. M. le docteur Leplat a prescrit huit jours de soins.

— Un apprenti tisserand de l'usine Dhalluin-Lepers, Léon Mercier, demeurant au Petit-Tourcoing, est tombé en sortant de l'usine à l'heure de la sortie. Il s'est fait au pouce droit une contusion qui nécessitera huit jours de repos.

TROP PARLER NUIT. — Auguste Vanderplancke, expulsé en avril dernier à la suite d'une affaire de mœurs, étant revenu à Wattrelos mercredi, se trouvait rue Royale, où il disait très haut qu'il ne craignait pas d'être arrêté. Deux gendarmes qui passaient au coin de la rue l'entendirent et l'arrêtèrent.

PALAIS DES NOUVEAUTÉS
32, 34, Grande-Rue, ROUBAIX

AUJOURD'HUI, BALLONS

TOURCOING

UNE PROMENADE FLAMANDE POUR LES VICTIMES DE LA MARTINIQUE. — La Société des Anciens soldats coloniaux a pris la généreuse initiative d'organiser, au bénéfice des victimes de La Martinique, une promenade flamande qui aura lieu le 29 juin courant. Elle fait appel pour la réussite de cette fête, non seulement aux sociétés musicales et de gymnastique de l'avenir, mais à toutes les bonnes volontés.

Les personnes qui voudront donc s'associer à cette fête de bienfaisance sont priées d'envoyer leur adhésion au siège de la société, café Bonte, place de la République.

— La directrice des cours secondaires a fait remettre entre les mains du receveur particulier des finances une somme de 45 francs, produit d'une souscription faite dans son établissement au profit des sinistrés de la Martinique.

TIRAGE D'OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT DE 1888. — Aujourd'hui jeudi, à dix heures du matin, il sera procédé publiquement à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Léon Salembien, adjoint au maire, assisté de plusieurs délégués de la commission municipale des finances à un tirage de cent quatre-vingt-sept obligations de la deuxième émission de l'emprunt de 2.250.000 francs contracté par la ville en 1888, pour l'entreprise des grands travaux.

Nous publierons dans notre édition de jeudi soir, la liste des numéros extraits de la roue.

UN GRAVE ACCIDENT DANS UNE FILATURE. — Dans la soirée de mardi, un accident d'une certaine gravité s'est produit dans la salle des batteurs de l'établissement de MM. Desurmont et Cie, filateurs de coton, rue du Cimbale. Un ouvrier de cette usine, nommé Eugène Vandenberghe, âgé de 21 ans, demeurant à Mouveaux, en mettant son métier en marche, a eu la main droite prise sous le recouvrement des pignons. Il en est résulté une plaie contuse profonde sur toute l'extrémité du pouce avec arrachement de l'ongle. L'ouvrier a reçu les soins de M. le docteur Delegrange. La cicatrisation de la blessure entraînera une incapacité de travail de trois semaines environ.

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR A MONTMARTRE. — On nous prie d'avertir les personnes se préparant à partir jeudi pour assister à la fête du Sacré-Cœur, en la basilique de Montmartre, que le train qui partait de Tourcoing à 1 h. 10 est avancé de 5 minutes et, par conséquent, part à 1 h. 05.

A PROPOS D'UN ACCIDENT. — Nous avons relaté dans notre précédent numéro l'accident dont a été victime un ouvrier, M. Louis Dujardin, blessé d'un coup de crochet au jarret.

Contrairement à ce que nous avions appris, l'accident ne s'est pas produit aux Magasins Généraux, mais chez l'industriel à qui étaient destinées les balles de coton provenant des Magasins Généraux.

A PROPOS D'UNE DISPARITION. — Le nommé Vanspietael, dont nous signalions hier la disparition s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Mouveaux, pour vagabondage. Hier mercredi, il a été mis en liberté à la suite d'un jugement du Tribunal de police. Vanspietael a demandé à retourner dans sa famille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans le peignage de MM. A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un débourreur, Emile Vanplekerkove, 52 ans, demeurant à Mouveaux, s'est fait un lumbago traumatique en manœuvrant un rouleau de cardé. Six jours de repos lui ont été prescrits.

— A la filature de MM. Cauliez et Découtre, rue du Dragon, une soigneuse, Marie Wastyn, 21 ans, demeurant rue de Saint-Pétersbourg, en nettoyant son métier a eu la main droite prise dans les roulettes du chariot. L'incapacité de travail sera de huit jours.

— A la filature de MM. François Meurisse frères, à Tourcoing-lez-Francs, une soigneuse, Marie Cuttoire, 17 ans, demeurant rue de Bapaume, 51, s'est blessée en tombant. Huit jours de repos lui ont été ordonnés.

— Dans l'établissement de MM. Bayard-Parent frères, fabricants, rue Fin-de-la-Guerre, un homme de peine, Jean-Baptiste Desmet, 56 ans, demeurant rue Delobel, s'est fait une entorse à l'épaule gauche en portant un rouleau de laine. L'incapacité de travail sera de dix jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier mercredi, il est arrivé aux halles : marée, 1.768 kil. ; pommes de terre, 1.000 kil. ; fromages, 40 kil. ; beurre, 14 kil. ; asperges, 212 bottes ; salades, 1.000 ; artichauts, 220.

GANTS. A la Pensée, 43, rue Saint-Jacques. 7673

12 portraits soignés avec prime 5 francs 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

Communications

TOURCOING. — Fanfare les Amis Réunis. — La Commission rappelle aux sociétaires la répétition de demain vendredi à huit heures trois quarts précises. Nouveaux morceaux à l'étude.

MARCQ-EN-BARŒUL

DANS LA RAFFINERIE de MM. Bonduelle frères, une ouvrière rangeuse, Elisa Weyn, âgée de 16 ans, s'est fait une entorse au pied droit en se cognant à une bascule. M. le docteur Masson lui a prescrit huit jours de repos.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — M. Lardeur, commis principal à pied, 5e classe, à Vignacourt (Somme), est nommé commis principal à pied, 5e classe, à Marcq-en-Barœul. — M. Laruelle, commis principal à pied, 5e classe, à Marcq-en-Barœul, est rayé des cadres.

ARRESTATION. — En vertu d'un extrait de jugement, un ouvrier journalier, Louis Savaethem, âgé de 18 ans, a été arrêté, mercredi matin, à huit heures, au cours de son travail.

RONCQ

QUERELLE DE FAMILLE. — Un ouvrier tisserand, E. C..., dans une discussion, à propos d'affaires de famille, avec le fils de sa femme, Albert D..., âgé de 24 ans (E. C... étant marié avec une veuve), a frappé le jeune homme d'un coup de casserole, qui a déterminé une blessure assez sérieuse à la tête. Le blessé a dû être transporté à l'hôpital. Quant à E. C..., il a été arrêté et écroué en attendant son transfert à Lille.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

ARRESTATION D'UNE JEUNE FILLE. — La nommée Angèle Desplanoq, âgée de 25 ans, sans profession, se disant née à Ploegsteert (Belgique) et domiciliée à Armentières, qui vagabondait et causait du scandale, depuis plusieurs jours, dans les environs de Comines, Warneton et Deûlémont, vient d'être arrêtée et mise à la disposition de M. Mauttet, commissaire de police, qui a décidé de la faire transférer à Lille devant M. le Procureur de la République. Cette femme paraît ne pas jouir de toutes ses facultés mentales.

L'ORAGE

Un nouvel orage a éclaté sur la région dans la soirée de mardi et pendant toute la nuit, l'horizon s'est illuminé d'éclairs, en même temps que le tonnerre grondait. Il y a eu plusieurs incendies allumés par la foudre.

A Lille-Roubaix-Tourcoing. — L'orage n'a pas été très violent et pas une goutte d'eau n'est tombée.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck. — La région d'Hazebrouck a subi deux orages d'une rare violence. Le second, vers six heures du matin, a été accompagné d'une pluie de grêlons.

L'église de Borre en feu. — La foudre est tombée vers deux heures et demie sur le clocher de l'église de Borre et a déterminé un incendie. Les habitants réveillés par le fracas du tonnerre accoururent bientôt. Les pompiers d'Hazebrouck furent requis. L'incendie a pu être éteint pour 7 heures. Les dégâts ne sont pas très considérables à l'intérieur ; mais la flèche du clocher est détruite.

Une vache a été tuée par le fluide, chez M. Polydore Debrock, section de la Canneweele. Le fermier, qui était occupé à la traire, n'a pas été atteint.

La foudre est tombée en plusieurs endroits sur la forêt de Nieppe.

A Arras et aux environs, l'orage a été d'une extrême violence. On annonce que la foudre est tombée en plusieurs endroits. A la gare elle a détruit un mât situé à l'extrémité du grand hall et ensuite aurait pénétré dans la cheminée de la buvette, brisant une partie du calorifère à gaz.

Les dégâts ont été considérables, particulièrement dans le canton de Croisilles.

A Bruxelles, le clocher et l'église, ainsi que bon nombre d'objets renfermés dans l'église ont été très sérieusement endommagés.

A Ayettes, trois chevaux ont été tués dans une écurie.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 29 et 27, *rue Royale* à Lille, sont transférés et réunis 23, *rue Esquermoise*, ancienne maison HENRI DELESALLE. 923

LILLE

LA NOMINATION DE M. LETAILLEUR A LA PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE. — Nous avons, dans nos informations, annoncé la nomination de M. Letailleur, secrétaire général de la Préfecture du Nord, aux fonctions de préfet de l'Ariège.

Voilà de nombreuses années déjà que M. Letailleur occupe le poste important de secrétaire général de la Préfecture du Nord : le tact et la courtoisie parfaite avec lesquelles il remplissait ses fonctions lui avaient attiré de nombreuses sympathies chez ceux qui, par leur situation, étaient appelés à avoir des rapports fréquents avec l'autorité préfectorale. Aussi ne peut-on qu'applaudir à l'avancement si mérité que M. Letailleur vient d'obtenir.

L'EXPOSITION DE LILLE. — L'INAUGURATION OFFICIELLE. — L'Exposition internationale de Lille, dont le succès croît chaque jour, a vu, hier, ses portes ouvertes au public le dimanche 25 mai, à l'occasion d'une grande fête de bienfaisance organisée au profit des victimes de la terrible catastrophe qui a détruit l'une des plus belles possessions françaises. Cette initiative généreuse, qui a rapporté près de 5.000 francs, a valu les félicitations du Gouvernement aux administrateurs, qui ne pouvaient inaugurer leur œuvre sous de meilleurs auspices.

L'Exposition de Lille est répartie sur les 15 hectares du Champ de Mars séparant la ville de la citadelle. Ce vaste emplacement, au milieu d'un site boisé ou aboutissent les grandes voies de communication, à proximité du centre de la ville et de la gare, a été approprié avec un goût très sûr. Au centre se dresse le Palais des Arts Libéraux dont les deux ailes disposées de chaque côté d'une entrée monumentale se déploient en hémicycle. Tout autour, séparées par de vastes pelouses et des allées fleuries, s'élèvent le Palais des Beaux Arts, la Section d'Enseignement et d'Économie sociale, le Hall de l'Agriculture, le Pavillon de l'Alcool dénaturé et la très remarquable Galerie des Machines, étant donné le développement de la grande métallurgie et de la construction sous toutes ses formes de la région du Nord.

Sans présenter l'ampleur et la variété des grandes manifestations du travail de 1889 et 1900, l'Exposition de Lille est vraiment digne de l'industrie régionale dont elle a entrepris de glorifier la puissance économique. Le nombre des exposants est d'environ 3.000 et plus de 500 demandes qui ont afflué en ces derniers temps, ont dû être écartées faute d'emplacement suffisant.

Les trois grandes attractions américaines appelées à faire florès continuent à obtenir la faveur du public. Chaque jour se complètent et garnissent les différentes sections qui, toutes, seront prêtes pour le jour de l'inauguration officielle, fixée au dimanche 8 juin, à trois heures et demie. Cette inauguration coïncidant avec les Fêtes de Lille, on s'attend dans la capitale flamande à une nuée de visiteurs.

POUR LES VICTIMES DE LA MARTINIQUE. — Le comité qui s'est constitué à Lille pour venir en aide aux victimes de la Martinique, adresse à la population un appel qui a été affiché en ville.

Le comité d'honneur du comité est composé de M. le Préfet du Nord, des députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, des consuls ; de MM. Agache, président de la Société des sciences ; L. Danel, délégué régional de la Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer ; Faucheur, président de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels ; P. Sée, ingénieur, délégué de l'Union des femmes de France ; Titren, président du Bureau de bienfaisance ; Nicolle, président de la Société de géographie ; la presse lilloise.

L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE. — Du 25 au 31 mai, l'épidémie de variole a causé 7 décès. Elle tend à envahir la ville et les faubourgs. Saint-Maurice, lui-même, qui jusqu'ici avait échappé à la contagion, est inscrit pour un cas de variole. Pour les divers quartiers, 40 cas nouveaux ont été signalés à l'Office sanitaire.

Et les quartiers de l'Hôtel de Ville, de la Gare et de Saint-Sauveur tiennent toujours le record du nombre des varioleux : 11 cette semaine dans l'un et l'autre. Ensuite, avec des proportions de 4 comme pour Saint-André, de 5 pour Moulins, Wazemmes, Esquermes, de 2 cas viennent les autres.

UNE TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT A LOOS. — Vers cinq heures, arrivant mardi en gare de Loos le train venant de Saint-André. Rue d'Douaquin, au passage à niveau, la barrière avait été fermée régulièrement par le veilleur de nuit. A peine le signal du départ avait-il été donné que le veilleur aperçut sur la voie un coussinet de fer placé dans le but évident de faire dérailler le train. Prévoyant l'accident qui allait se produire, l'employé retira avec précipitation le coussinet de fer, et le train passa librement. Il est établi que cet objet provenait des cantonniers qui actuellement, réparent la voie. On ne connaît pas encore, à l'heure actuelle, l'auteur de cette tentative de déraillement.

LE CRIME DE LA RUE GAMBETTA. — Mme veuve Hainaut, de Ronchin, a été confrontée, mardi après-midi, dans le cabinet de M. Davaine, juge d'instruction, avec Maurice Bouche, l'assassin de Mlle Henry. Elle l'a parfaitement reconnu. Les déclarations de Twechuizen sont donc exactes. Quelques jours avant le crime de la rue Gambetta, Bouche avait tenté de faire un coup à Ronchin. Maurice Bouche n'en persiste pas moins dans ses dénégations. Sur sa demande, Mme Bouche, la mère du jeune assassin, a pu voir ensuite son fils et a beaucoup pleuré. Bien que Bouche continue à nier toujours, l'instruction du crime de la rue Gambetta ne saurait tarder à être close.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD. — La Société des sauveteurs célébrera dimanche prochain, 8 juin, sa fête solennelle. Un représentant du président de la République et un du ministère de l'intérieur assisteront à cette fête. De neuf heures et demie à onze heures : réception des sauveteurs étrangers à la gare de Lille. A onze heures du matin : réunion au siège central, vins d'honneur à onze heures un quart, puis départ en cortège, à onze heures et demie, pour l'église Saint-Maurice, où le cercle musical le Club des Vingt, si habilement dirigé par M. Quesnay, exécutera, à la messe de midi, le programme suivant : 1. « Ouverture de Tolosa » (Louis Raynaud) ; 2. « Andante » (X...) ; 3. « Poèmes symphoniques » (Wormser). A l'issue de la messe, retour au siège central dans le même ordre. A une heure et demie de l'après-midi : banquet, avec le menu habituel, servi par l'hôtel Delannoy. (La musique municipale de Loos, directeur M. Hespel, se fera entendre pendant la durée du banquet.

WAMBRECHIES

NOMENATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé Detboor, vicaire à Wambrechies, est nommé vicaire à Lille (Saint-Pierre-Saint-Paul).

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans le chantier de M. Prate, un ouvrier monteur, M. Edgard Paquay, âgé de 22 ans, domicilié à Lille, au service de M. Merveille, entrepreneur, a été blessé assez profondément à la tête en travaillant. M. le docteur Delespierre, qui a examiné le blessé, lui a ordonné un repos de quatre semaines.

— Une ouvrière bambrocheuse, Mlle Georgina Hazebrouck, âgée de 22 ans, travaillant dans la filature de Mme veuve Becquart-Crespel, s'est fait plusieurs plaies au coude droit en se heurtant aux volants de son métier. Quelques jours de repos suffiront à son rétablissement.

MARQUETTE

MARINIER NOYÉ ACCIDENTELLEMENT. — Lundi après-midi, vers trois heures, M. Charles Landuyt, âgé de 51 ans, marinier, domicilié à Lille et travaillant pour le compte de M. Jaufroy, entrepreneur, passait avec son bateau, se dirigeant sur Wambrechies. Arrivé auprès de la passerelle, il se servit d'une gaffe pour activer la marche du bateau. Par suite d'un faux mouvement, sans doute, Landuyt tomba à l'eau en se cognant la tête contre un coin du bateau. Le malheureux fut très probablement étourdi par le choc, car, bien qu'il fut bon nageur, il ne tarda pas à disparaître, sous les yeux de sa pauvre femme, qui assistait à cette triste scène en jetant des cris désespérés. Un habitant de Quesnoy, Henri Vienne, qui suivait avec son bateau, se précipita à l'eau pour porter secours à son collègue, vit ce dernier quelques une demi-heure de recherches que Landuyt fut retiré. M. le docteur Chuffart qu'on avait fait prévenir, ne put que constater le décès. Nous ne décrirons pas le désespoir de la pauvre femme et des trois enfants du défunt. Les funérailles du batelier auront lieu, demain matin, à sept heures et demie, en l'église paroissiale.

NÉCROLOGIE

— Jeudi matin, à onze heures, en l'église Saint-André, à Lille, seront célébrées les funérailles de Mme Valérie Desfontaines d'Azincourt, douairière de M. Charles-Louis L'Espagnol de Grimbry, décédée, mardi, dans sa 81e année.

— La comtesse d'Abzac, née de Pelet, famille bien connue à Saint-Omer, vient d'être douloureusement éprouvée par le sinistre de la Martinique. Sa nièce, qui attendait prochainement son premier enfant, est au nombre des victimes. Détail navrant : une lettre de cette jeune femme, reçue par la famille après sa mort, dit que le mois de mai commence sans fleurs, la terre étant couverte de cendres, et que l'on annonce le curieux spectacle d'une éruption n'offrant aucun danger.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— Mardi, à onze heures et demie, en l'église Saint-André, à Roubaix, a été célébré le mariage de M. Henri Watrigant, fils de M. L. Watrigant-Six, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, négociant à Lille, avec Mlle Madeleine Bureau, fille de M. Georges Bureau-Harmel, chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

WASQUEHAL. — La commission de classement s'est rendue mercredi matin, à 7 h., à Wasquehal, où elle a passé en revue 90 animaux. Elle était composée de MM. H. Ignaes, chef d'escadron de cavalerie territoriale ; Jules Delcelle, cultivateur ; Camille Guerin, aide-vétérinaire, et Edmond Flament, maréchal-des-logis au 19e chasseurs. 55 des animaux présentés ont été classés.

CROIX. — La même opération a eu lieu à 1 heure de l'après-midi, à Croix. M. Lecrimer, adjoint avait été désigné comme membre civil de la commission. 170 animaux ont été visités et 85 classés.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 4 juin 1902

1re affaire. — AVORTEMENT AU CÂTEAU

Laure Tonneur, 21 ans, née à Preux-au-Bois, arrondissement d'Avesnes, journalière, et Adèle Hebert, veuve Dufosse, 66 ans, née à Englefontaine, sage-femme, demeurant au Câteau.

Défenseurs : Mes Ador et Devimeux.

2e affaire. — VOL QUALIFIÉ A DOUAI

Gustave Coupez, 21 ans, électricien, à Douai, né à Armentières, et son frère Auguste, âgé de 22 ans, né à Avesnes-lez-Aubert, électricien à Douai, ont volé le 5 février dernier, un coffret de bijoux d'une valeur de 500 francs, chez les époux Clairon, où le premier demeurait comme locataire. Les accusés sont en aveu.

Les deux frères Coupez sont condamnés chacun à douze ans de travaux forcés. Auguste Coupez est en outre condamné à la rélégation.

Défenseurs : Mes Proquet et Gravet.

3e affaire

FABRICATION ET ÉMISSION DE FAUSSE MONNAIE A DOUAINIES

Charles Perruchietti, 25 ans, né à Saint-Maurice-Canavèze (Italie), ouvrier mineur, demeurant à Douaines et Louis Gallia, 20 ans, se disant né à Ringo (Italie), ouvrier mineur à Douaines.

Gallia est condamné à 5 ans de réclusion et 100 francs d'amende.

Perruchietti est acquitté.

Défenseurs : Mes Soland et Escoffier.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 4 juin 1902

Présidence de M. Bouillon, juge

A PROPOS DES LOIS SUR LE TRAVAIL. — L'AFFAIRE HENNION. — MM. Hennion, filateurs à Linselles, ont fait appel d'une décision du juge de simple police de Tourcoing pour différentes contraventions aux lois sur le travail. L'une de ces infractions est maintenue par le Tribunal, c'est pour n'avoir pas suffisamment aéré un atelier, et l'amende de cinq francs est en conséquence confirmée. Mais, pour les autres contraventions, le Tribunal réforme la décision du juge de paix et le jugement est très intéressant. Un matin, à cinq heures trente-cinq, M. l'inspecteur du travail se présentait à la filature Hennion : vingt-huit ouvriers y travaillaient et pourtant l'horaire de l'usine porte le travail comme ne devant commencer qu'à six heures. Le juge de simple police en avait conclu que les ouvriers avaient travaillé plus de la durée permise et condamné en vingt-huit amendes de cinq francs. Le Tribunal n'a pas admis cette thèse ; le fait de ne pas se conformer à l'horaire ne comporte nullement une prolongation de la durée du travail, déclare-t-il, et cette inobservation de l'horaire n'est point punissable après les règlements sur le travail. En conséquence, MM. Hennion sont acquittés.

AU MARCHÉ. — Mme Hortense Favorel, femme Terin, ménagère, demeurant à Roubaix, rue de la Lys, est assignée pour diffamation et injures, à la requête de la famille Carlynck, place Chapital : c'est une vieille rancune qui a déjà donné lieu à des poursuites de la part des Carlynck contre Mme Terin. La nouvelle scène a éclaté le mercredi 30 avril, sur le marché de la Belle-Plaine. Après plaidoirie de Me Brackers-d'Hugo pour les plaignants, et de Me Delesalle pour l'inculpée, Hortense Favorel, femme Terin est condamnée à seize francs d'amende et aux dépens pour tous dommages et intérêts.

L'ÉCHENILLAGE. — M. Désiré Pollet, de Lompret, a été condamné à un franc d'amende pour non échenillage et en sus à faire au plus tôt cet échenillage sous peine de le voir faire par la commune à ses frais. M. Pollet a interjeté appel de cette décision et par l'organe de Me Lallemand, il fait valoir l'impossibilité absolue où il se trouve d'écheniller les ormes de sa propriété. Ces arbres lui près de vingt mètres de haut ; aucun bûcheron ne veut y monter et cela serait d'ailleurs des plus périlleux : car les chenilles se réfugient au bout des branches et celles-ci, très flexibles, plieraient ou rompraient ; le bûcheron n'a pas envie d'opérer une descente aussi rapide d'une telle hauteur et l'échenillage ne peut être opéré. M. Pollet offre d'établir cette impossibilité par une expertise et une enquête. La seule chose qu'il pourra tenter, c'est d'allumer des feux sous les ormes pour essayer de brûler les papillons. Mais on ne peut le condamner pour ne point exécuter un travail impossible ; un Tribunal ne pourrait le forcer à prendre la lune avec les dents. L'affaire est mise en délibéré.

VOL AU COMPTOIR. — Dimanche matin, vers dix heures, un certain nombre de clients étaient attablés au cabaret de M. Devogle, boulevard d'Halluin, à Roubaix. Pendant une absence des patrons, un des consommateurs mit la main dans le comptoir et y déroba quatre francs. C'est un nommé Martin Vanschoubrouck, 30 ans, ouvrier peigneur, rue Darbo, cour Beni, 18 ; on le retrouva dans l'après-midi, dans un estaminet de la rue Darbo, en complet état d'ivresse. Martin Vanschoubrouck s'entend infliger quinze jours de prison avec sursis et cinq francs d'amende.

UN JEUNE FRAUDEUR. Auguste Dujardin, treize ans et demi, bâcleur, demeurant chez ses parents, à Tourcoing, rue de Cassel, est envoyé en correction jusqu'à 18 ans 1/2, par défaut, et condamné en outre à cinq cents francs d'amende. Le 17 mai, vers midi, à Neuville-en-Ferrain, près de la ferme Delobel, il avait été pincé avec 6 kil. de café.

EN RELATANT la condamnation à un an et un jour de prison avec sursis encourue par un sieur D..., employé, pour détournements, nous avons dit que ce dernier était au service de la Compagnie française des timbres-rubais ; c'était une erreur de plume, le sieur D... avait commis ses abus de confiance au préjudice de la Société des timbres d'épargne.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du mercredi 4 juin 1902

Présidence de M. BOUILLON, juge

A l'audience des criées de mercredi, il a été procédé, par suite de liquidation judiciaire, à l'adjudication suivante :

Commune de Wasquehal, un vaste établissement à usage de chocolaterie et de confiserie, connu sous le nom de « Chocolaterie du Nord », comprenant avant-cour avec mur de façade, maison de concierge, grand'porte, vestibule, bureaux, salles d'emballage, réfectoire, grande cour, remises, écuries pour six chevaux avec magasins au fourrage, salle de machine à vapeur, grand bâtiment à nefs en fer, magasins, forage, logement pour le directeur, etc., une machine horizontale d'une force de 30 chevaux, un générateur à bouilleurs, et les fonds et terrains d'une contenance de 4.000 mètres carrés environ. La mise à prix était de 100.000 francs. Aucun amateur ne s'est présenté ; l'adjudication reviendra à une audience ultérieure, sur baisse de la mise à prix.

A St-JACQUES 202, rue du Collège, 211 ROUBAIX — **Pour cause de prochains agrandissements, RABAIS SUR TOUTES LES CONFECTIONS.**

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille P